

ΕΛΒΕΤΙΚΗ
ΑΡΧΑΙΟΛΟΓΙΚΗ
ΣΧΟΛΗ
ΣΤΗΝ ΕΛΛΑΔΑ



ÉCOLE SUISSE
D'ARCHÉOLOGIE
EN GRÈCE

SCHWEIZERISCHE
ARCHÄOLOGISCHE
SCHULE
IN GRIECHENLAND

KARL REBER, THIERRY THEURILLAT, ROCCO TETTAMANTI, GUY ACKERMANN,
MARC DURET, TAMARA SAGGINI, SIMONE ZURBRIGGEN, DENIS KNOEPFLER,
AMALIA KARAPASCHALIDOU, SYLVIAN FACHARD, TOBIAS KRAPE, PHILIPPE BAERISWYL,
KONSTANTINOS BOUKARAS, ROBERT C. ARNDT, GARYFALLIA VOUZARA

Aktivitäten der Schweizerischen Archäologischen Schule in Griechenland 2013

KARL REBER

Fünfzig Jahre Schweizer Ausgrabungen in Eretria 1964–2014

ERÉTRIE: FOUILLE E/600 SW (TERRAIN «SANDOZ»)¹

Les précédentes campagnes de fouilles dans les thermes d'Érétrie avaient permis de mettre au jour l'intégralité des structures balnéaires situées dans le terrain Sandoz². L'objectif de cette année était double: d'une part, poursuivre le dégagement des pièces situées au sud hors emprise de la parcelle; d'autre part, étendre la fouille à l'ouest et au nord afin de faire apparaître les limites de l'îlot antique, en vue de la mise en valeur du monument. La rue ouest, bordée de part et d'autre d'habitations, a été superficiellement dégagée, tandis qu'au nord, la fouille s'est arrêtée au mur sud des installations artisanales découvertes entre 1996 et 1998 par Stephan G. Schmid³. Le rapport qui suit s'attache à décrire et à

Antike Kunst 57, 2014, p. 114-142 pl. 15

¹ Le chantier de fouille est placé sous la responsabilité de Karl Reber et supervisé par les secrétaires scientifiques de l'ESAG, Thierry Theurillat et Robert Arndt. Les travaux dans le terrain ont été conduits du 1^{er} au 20 juillet sous la direction de Rocco Tettamanti (ESAG), puis du 22 juillet au 9 août sous celle de Guy Ackermann (Université de Lausanne). La gestion du mobilier archéologique a été assurée par Tamara Saggini et Marc Duret (Université de Genève), ainsi que par Simone Zurbriggen (Université de Bâle), lesquels ont également procédé au comptage et à l'analyse de l'ensemble de la céramique des thermes découvert depuis 2009. Deux étudiantes de la Haute Ecole Arc conservation-restauration, Sandra Gillioz et Barbara Güimil, ont traité le mobilier inventorié au musée d'Érétrie sous la supervision du restaurateur de l'ESAG, Charis Giannouloupoulos. Plusieurs étudiantes et étudiants des universités suisses ont participé à la campagne, soit en tant que responsables de secteur: Cheyenne Peverelli (Université de Bâle) et Aude-Line Pradervand (Université de Lausanne), soit en qualité de stagiaires: Martha Imbach (Université de Bâle), Marie Drielsma et Julie Butikofer (Université de Genève), Danny Jeanneret (Université de Fribourg), Cédric Pernet (Université de Lausanne), Leana Catalfamo et Florence Gilliard (Université de Neuchâtel), Ilaria Gullo (Université de Zurich). Nikos Karatzas (Université de Thessalonique) est également venu renforcer l'équipe de fouille. Que tous soient ici remerciés pour leur collaboration. Notre reconnaissance va enfin à Kostas Boukaras, épimélète de la 11^e Ephorie en charge du site d'Érétrie, à la Municipalité d'Érétrie et à Kostas Evangeliou, comptable de l'ESAG, qui ont favorisé le bon déroulement des investigations.

² Cf. AntK 56, 2013, 90-100.

³ AntK 40, 1997, 104-108; AntK 41, 1998, 96-100; AntK 42, 1999, 119-122. Voir aussi AntK 53, 2010, 141-146.

illustrer dans un ordre chronologique les principaux vestiges découverts en 2013.

*Vestiges de la haute époque classique
(seconde moitié du V^e – début du IV^e siècle av. J.-C.)*

Les vestiges remontant à la haute époque classique ont été largement détruits par les constructions postérieures (fig. 1). Ce premier état de construction consiste en quelques murs en petit appareil de pierres sèches mis au jour dans des sondages en profondeur⁴. Trois murs de la même période ont été découverts en 2012 et 2013 dans l'aire de service des bains romains: deux murs dans la partie ouest⁵ et un autre plus à l'est⁶, tandis qu'un quatrième mur est apparu au sud du four à chaux St23 (fig. 2)⁷.

⁴ Les campagnes de fouilles précédentes avaient permis de mettre au jour quatre murs et un sol dans la partie est du terrain Sandoz. Il s'agit des murs M119, M120, M121 et M182, ainsi que du sol St122. Cf. AntK 55, 2012, 141.

⁵ M266 est conservé sur deux assises de blocs de calcaire équarris (larg. cons. 39 cm, long. cons. 4,11 m avec 1,68 m de coupure, alt. sup. 4,44-4,55 m, alt. de base 4,17-4,24 m). M290 est conservé sur une seule assise de blocs de calcaire équarris supportant quelques fragments de tuiles servant d'assise de réglage (larg. 37 cm, long. cons. 4,87 m, alt. sup. 4,13-4,41 m, alt. de base 4,16-4,23 m). La découverte de tessons de céramique à vernis noir du V^e siècle av. J.-C. contre leurs parements (FK696) permet de les rattacher à la haute époque classique.

⁶ M231 est conservé sur une assise de grandes dalles (jusqu'à 45 cm) et de moellons de calcaire équarris (larg. 50 cm, long. cons. 2,60 m, alt. sup. 4,44-4,47 m). Aucun niveau en relation ne permet de préciser la datation de ce mur, mais son style d'appareil et sa profondeur le rattachent à la haute époque classique.

⁷ M48 est composé de 3 à 7 assises de blocs de calcaire équarris (jusqu'à 42 cm) et présente un parement occidental soigné, tandis que son parement oriental reste très irrégulier (larg. 34-42 cm, long. cons. 2,81 m, alt. sup. 4,47-4,83 m, alt. de base 3,98-4,12 m). Deux sondages profonds ont permis de dégager entièrement les deux parements de ce mur déjà repéré en 2012 (cf. AntK 56, 2013, 92). Si aucun niveau de sol ou de destruction n'a été observé, on peut toutefois relever la présence d'un épais remblai chargé de pierres, de fragments de tuiles et de tessons de céramique qui s'appuie contre son parement oriental, ce qui semble en faire un mur de terrassement. L'abondant mobilier dégagé en relation date de la seconde moitié du V^e et du début du IV^e siècle av. J.-C. (à l'ouest de M48: FK710. 732. 739. 741. 745; remblai à l'est: FK734. 737. 740. 743. 744; sous le remblai à l'est: FK735. 738. 742. 746).

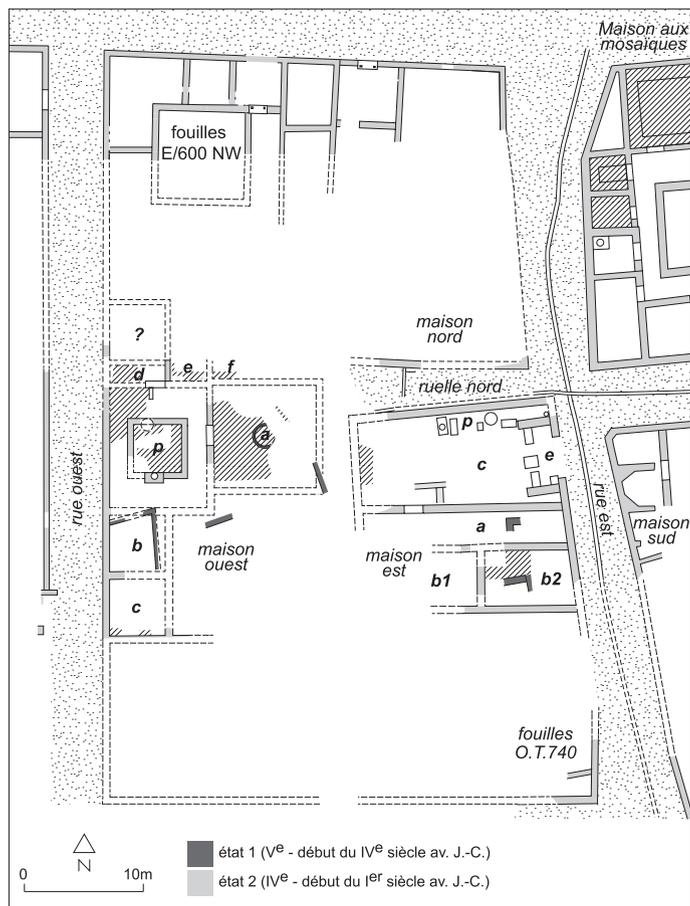


Fig. 1 Erétrie, fouille E/600 SW (terrain Sandoz): plan schématique des vestiges classiques-hellénistiques

Ces quelques murs constituent le témoin de l'occupation du terrain Sandoz par un ou plusieurs édifices entre le milieu du V^e et le début du IV^e siècle av. J.-C.⁸ Ces vestiges restent toutefois trop épars pour en restituer le plan et la fonction. La découverte de céramique fine (vases à boire, vaisselle de table et cratères), domestique (cruches, lékanes et mortiers) et culinaire (*chytrai*, *lopades* et *escharai*), ainsi que de lampes, de nombreux pesos et fusaioles en terre cuite semble témoigner en faveur d'un contexte d'habitat⁹.

La maison ouest (IV^e – début du I^{er} siècle av. J.-C.)

Les principales découvertes de cette campagne se concentrent dans la partie nord-ouest de la fouille, où un

⁸ Sur les témoignages de l'occupation du quartier environnant à cette époque, cf. AntK 56, 2013, 90 note 4.

⁹ Notons encore la découverte de deux pointes de flèches en bronze (B1686 – FK741 et B1688 – FK738) et de fragments d'un vase en bronze de forme encore indéterminée avant sa restauration (B1696 – FK738).



Fig. 2 Mur M48, époque classique

vaste sondage a permis de dégager d'importants vestiges de la maison ouest des époques classique tardive et hellénistique (fig. 3).

Etat 1 (IV^e siècle av. J.-C.)

La maison ouest est composée de sept espaces, en l'état des connaissances (fig. 4): une cour à péristyle (p) adossée à la rue ouest, une grande salle à l'est (a), deux pièces au sud (b et c) et trois autres au nord (d, e, f).

Seuls le mur de façade occidentale de l'habitation¹⁰ et les deux pièces méridionales b et c peuvent être rattachés avec assurance au premier état de construction de l'en-

¹⁰ M12 est constitué d'une fondation en une ou deux (au sud de M266) assises de blocs quadrangulaires en conglomérat (larg. 65 cm, long. max. des blocs 1,29 m, h. max. 55 cm, alt. du ressaut de fondation 5,35–5,41 m, alt. de base 4,43–4,47 m) et d'une assise de blocs de calcaire polygonaux avec de petits moellons ajustés en bouchage (larg. 48–54 cm, long. max. des blocs 2,60 m, h. 65–67 cm, alt. du sommet de l'arase 5,99–6,03 m). Entre le mur romain M214 et le mur tardif M262 (à l'ouest de St267), les enduits muraux sont encore conservés et présentent plusieurs fines couches de mortier de finition.

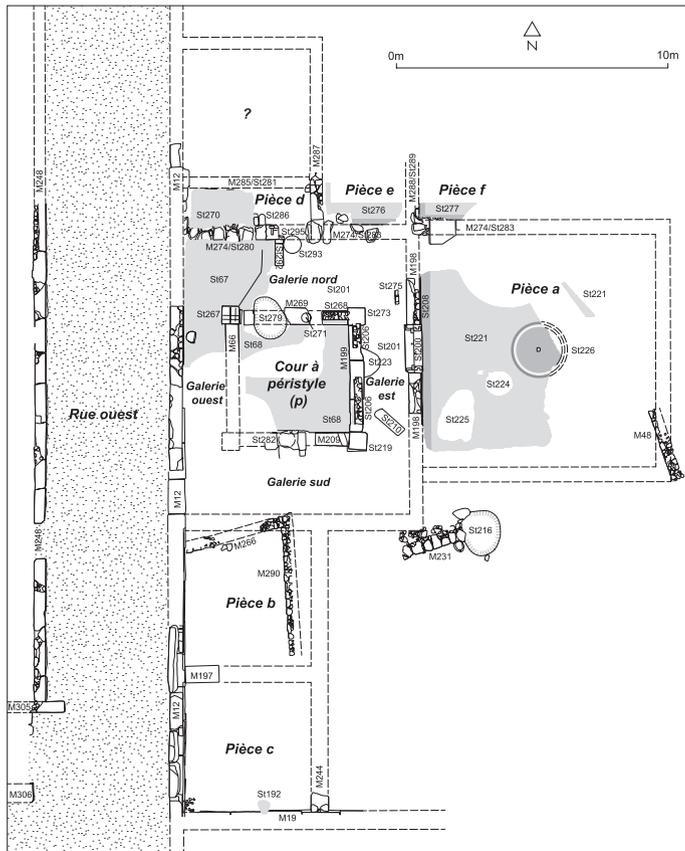


Fig. 3 Plan pierre-à-pierre des vestiges pré-romains (ouest du terrain Sandoz)

semble, situé peu après le début du IV^e siècle av. J.-C. grâce au mobilier céramique mis au jour dans des niveaux de construction¹¹.

Etat 2 (III^e siècle av. J.-C.)

Plusieurs observations suggèrent que l'aménagement interne de la partie nord de la maison (cour à péristyle **p** et pièces **a**, **d**, **e** et **f**) est postérieur au IV^e siècle av. J.-C., à commencer par la technique de construction des murs internes qui diffère de celle du mur de façade occidentale et des murs des pièces sud **b** et **c**: au lieu des fondations en blocs quadrangulaires de conglomérat soigneusement agencés, des blocs de calcaire polygonaux sont positionnés sur des assises de moellons équarris (M198) ou sur de grandes dalles de calcaire (M274). Le plan de la partie nord se distingue également des autres habitations classiques connues à Erétrie telles que les maisons du Quartier de l'Ouest et la Maison aux mosaïques voisine, notamment par la position de la cour à péristyle **p** directement accolée à la rue ouest. La découverte de

quelques tessons de céramique du début du III^e siècle av. J.-C. sous le stylobate nord de la cour à péristyle **p** suggère une datation de ce deuxième état à la haute époque hellénistique¹².

La cour à péristyle **p**, désormais entièrement dégagée, présente un sol en mortier¹³ et un stylobate en blocs quadrangulaires de conglomérat¹⁴. Des bases carrées formées de deux assises de blocs en conglomérat soutenaient des colonnes aux quatre angles¹⁵. Un puits et sa margelle étaient directement intégrés au mur de stylobate méridional¹⁶, tandis qu'une cloison basse en matériaux légers

¹² La fouille de la fosse d'implantation du puits St279 a ainsi livré sous un bloc de stylobate nord (M269) deux fragments de canthare à vernis noir décorés en technique *West Slope* datables de la première moitié du III^e siècle av. J.-C., ainsi qu'un *unguentarium* de la même période (FK797).

¹³ St67 (galerie ouest et nord) et St68 (cour): sols en mortier contenant des petits galets et des éclats de taille (de 1 à 8 cm) sur un radier de petites pierres (de 5 à 10 cm; St68: alt. 5,32–5,42 m; St67: alt. 5,41–5,48 m). Dans la galerie nord, à l'est du bloc de stylobate St267, le sol St67 présente un changement de technique puisque des éclats de taille noyés dans du mortier y remplacent les galets naturels. La cour intérieure présente une surface de 16 m² (soit 4 m de côté). Les galeries ouest et est mesurent 1,60 m de profondeur et la galerie nord 2,60 m.

¹⁴ M66. M199. M209. M269: murs d'un stylobate composé d'une assise de blocs quadrangulaires en conglomérat (larg. 47–57 cm, long. des blocs 1,19–1,40 m, alt. sup. 5,41–5,51 m, alt. de base 5,09–5,15 m). Le mur de stylobate sud (M209) présente à l'ouest du bloc St219 une rigole d'évacuation des eaux de pluie de la cour.

¹⁵ St219. St267. St273: stylobates composés de deux assises de blocs carrés en conglomérat (diam. 64 × 65 cm, épaisseur des blocs 27 cm, alt. sup. 5,42–5,49 m, alt. fond. 4,88 m). St219 et St267 portent un réseau de lignes parallèles et perpendiculaires incisées aidant le positionnement précis des colonnes qu'ils soutiennent. Le fût cannelé mis au jour en 2010 contre le mur M12 au nord du four à chaux St21 pourrait provenir de la colonne de l'angle nord-ouest du péristyle (St267). Le fût de plus petite dimension découvert sur le stylobate nord (St271) ne semble pas être en position originelle mais lié à l'aménagement de la fosse d'alandier du four à chaux romain St21 (St217).

¹⁶ St282: puits composé d'une margelle en un bloc quadrangulaire en conglomérat (fragment de bloc non *in situ*, long. 91 cm, larg. cons. 55 cm, h. 42 cm, diam. de l'ouverture 59 cm), positionnée sur deux assises de blocs quadrangulaires en conglomérat (larg. 21–37 cm, long. 63–81 cm, haut. 25–35 cm, alt. sup. 5,34 m, alt. de base 4,57 m, larg. de l'ouverture 78 cm), puis d'un parement de pierres sèches enduit d'une couche de mortier épaisse de 5 à 10 cm formant un anneau lissé (alt. sup. cons. 5,34 m, alt. de fin de fouille 3,36 m, diam. ~50 cm). Sa fouille

¹¹ Cf. AntK 56, 2013, 92 note 8.



Fig. 4 Maison ouest, cour à péristyle p, pièces a, d, e et f

fermait la cour au nord et à l'est¹⁷. Les galeries desservaient au moins trois pièces: la grande salle a à l'est et les pièces d et e au nord.

La salle a couvrait une surface remarquable dépassant 50 m². On en connaît à ce jour que les murs ouest et nord¹⁸ ainsi qu'un pavement de galets naturels¹⁹. Les en-

n'a été possible que sur environ 2 m de profondeur, puisque ses parois se sont effondrées probablement à l'époque impériale lors de la construction du mur nord de l'aire de service des bains (M214). Son remplissage a livré du mobilier céramique fournissant un *terminus post quem* aux environs de 100 av. J.-C. (FK766–770).

¹⁷ St206 (larg. 28–32 cm, long. cons. 86 et 167 cm, haut. cons. 15 cm, alt. sup. 5,51–5,58 m) et St268 (larg. 28–32 cm, long. cons. 101 cm, haut. cons. 43 cm, alt. sup. 5,86 m): cloisons légères composées respectivement de 4 à 14 assises de fragments de tuiles corinthiennes empilées, avec un blocage de terre. Un enduit de mortier en recouvre les parois et se prolonge sur les murs de soubassement M199 et M269. Aucun mobilier ne permet d'en préciser la datation dans l'époque hellénistique, si bien que ces cloisons pourraient aussi appartenir à la dernière phase d'occupation de la maison au II^e siècle av. J.-C.

¹⁸ M198 est constitué d'une fondation de moellons équarris de calcaire (larg. 47–54 cm, alt. du ressaut de fondation 5,30 m, alt. de base 4,92–

5,18 m) et d'une assise de blocs de calcaire polygonaux avec de petits moellons ajustés en bouchage (larg. 54 cm, long. max. des blocs 1,68 m, haut. 44–64 cm, alt. du sommet de l'arase 5,74 m [au sud de St200] – 5,94 m [au nord]). Le parement oriental de M12 présente une couche préparatoire de mortier grossier et une couche de mortier fin peint en couleur jaune sur la partie basse de la paroi. Son parement occidental ne porte que quelques traces d'une couche d'enduit de finition en mortier. M274 est constitué d'une fondation de grandes dalles équarries de calcaire (larg. 56–93 cm, long. max. des blocs 90 cm, haut. 19–33 cm, alt. du ressaut de fondation 5,29–5,41 m, alt. de base 5,06–5,17 m) et d'une assise de blocs en calcaire arrachée (tranchées de récupération St280 et St283). Au sud de la pièce f, un grand bloc quadrangulaire en conglomérat mesurant 93 sur 97 cm remplace les dalles de calcaire.

¹⁹ St221: sol en petits galets (jusqu'à 2 cm) naturellement arrondis, multicolores (blancs, rouges et noirs bleutés), polis en surface et noyés dans un mortier fin lui-même déposé sur un radier de petites pierres (de 5 à 10 cm) (épaisseur totale du sol 13 cm, alt. sup. 5,30–5,41 m). Les deux fosses mises au jour en 2012 dans cette pièce ont été vidées: la première (St224: diam. 1 m, alt. sup. 5,40 m, alt. fond env. 4,70 m) présente une forme circulaire volontairement coupée dans le sol en mortier pour y installer une structure indéterminée, tandis que la seconde (St225: long. 1,70 m, larg. 1,35 m, alt. sup. 5,41 m, alt. fond env. 5,05 m) ne semble constituer qu'une dépression du sol liée à la destruction de la maison.

duits muraux de couleur jaune visibles sur le mur ouest se poursuivent sur le sol, dessinant une bande décorative large de 30 cm qui devait courir tout autour de la pièce²⁰. Au centre se trouve une structure circulaire formée d'une couche d'enduit jaune d'un diamètre de 1,60 m, entourée de deux bandes larges de 7 à 10 cm chacune, la première de galets blancs et la seconde de galets noirs bleutés²¹. Un orifice central de section carrée de 13 cm de côté devait servir de mortaise pour un support de table ou de vase, dont le diamètre pourrait correspondre à celui de la décoration au sol, soit environ 2 m (*pl.* 15, 2). Si on pose comme hypothèse que cette pièce de mobilier était installée au centre de la salle, celle-ci devrait présenter un plan carré et mesurer 8,60 m de côté, soit une surface de 74 m².

Une série de trois pièces (**d**, **e** et **f**) a été partiellement dégagée au nord de la cour à péristyle **p** et de la grande salle **a**²². À l'ouest, un niveau de sol en mortier²³ correspond à un local barlong **d**, où l'on accédait par une porte dont le seuil en conglomérat n'est qu'en partie conservé²⁴. Les dimensions réduites de cet espace et sa position

²⁰ St208: enduit de mortier fin de couleur jaune sur le sol sur une bande de 30 cm au pied du mur M198.

²¹ St226: cf. AntK 56, 2013, 95 où la structure est interprétée comme le négatif d'une cuve à vocation artisanale.

²² M287 est composé d'une fondation non fouillée et d'une assise de blocs de calcaire polygonaux avec de petits moellons en bouchage (larg. 50 cm, long. max des blocs 98 cm, haut. min. 54 cm, alt. du sommet de l'arase 5,71–5,76 m), dans une technique d'appareil comparable aux murs M12 et M198. M285 est un mur restitué qui a été entièrement récupéré (tranchée St281) et qui ne comprenait aucune fondation. M288 est composé d'une fondation de moellons équarris de calcaire (larg. restituée 48 cm, alt. du ressaut de fondation 5,27 m, alt. de base 5,12 m) et d'une assise de blocs de calcaire récupérée (tranchée St289).

²³ St270: sol en mortier contenant de petits galets et des éclats de taille (de 1 à 5 cm) sur un radier de petites pierres (de 5 à 15 cm) (alt. 5,57–5,62 m), de même facture que le sol de la cour à péristyle et de sa galerie ouest et nord (St67 et St68). Sous ce sol ont été découverts deux petits blocs de conglomérat (St286; 44 × 45 cm, alt. sup. 5,55–5,59 m). La pièce **d** est profonde de 1,50 m pour une longueur de 4,70 m.

²⁴ St295: bloc de seuil en conglomérat portant des mortaises pour une crapaudine et un chambranle en bois (larg. 43 cm, long. cons. 54 cm, haut. 20 cm, alt. sup. 5,63 m). Autour de la porte ont été mis au jour une fosse circulaire (St293; diam. 65–70 cm, alt. sup. 5,28 m, alt. de

au nord d'une cour invitent à l'interpréter comme un vestibule d'*andron* à sept lits²⁵. À l'est ont été mis au jour deux sols en galets naturels qui appartiennent aux pièces **e** et **f**²⁶: le sol de la pièce **e** présente le long des murs une bande d'enduit de finition sur 20 cm de largeur et le sol de la pièce **f** des bandes d'enduit rouge sur 21 cm de largeur aux pieds des murs, de la même manière que dans la grande salle **a**.

Etat 3 (II^e – début du I^{er} siècle av. J.-C.)

Plusieurs indices témoignent de travaux de récupération et de réfection dans la maison ouest avant sa destruction. Probablement dans le courant du II^e siècle av. J.-C., l'assise de calcaire de certains murs a été récupérée²⁷. D'autres observations suggèrent que des travaux de réfection étaient en cours peu avant l'abandon définitif de la maison. Ainsi la galerie est et une moitié de la gale-

base 5,07 m) dont le remplissage date de la seconde moitié du II^e siècle av. J.-C. (FK782) et deux blocs de calcaire accolés de fonction indéterminée (St292; larg. 18–32 cm, long. cons. 97,5 cm, alt. sup. 5,48 m, alt. de base 5,28–5,38 m).

²⁵ Son étroitesse rappelle celle des vestibules d'*androne*s connus dans les maisons érétriennes d'époque classique, tandis que sa longueur (4,70 m) correspond à celle d'une salle de banquet à sept lits (cf. K. Reber, *Die klassischen und hellenistischen Wohnhäuser im Westquartier. Eretria X* [Lausanne 1998] 135). Notons comme argument supplémentaire à cette identification l'absence de fondations au mur M285 qui ne supportait qu'une élévation non porteuse. Sur la restitution des salles de banquet des maisons d'Érétrie, cf. K. Reber, *Säulen im Andron – Neues zur Innenausstattung griechischer Andrones*, in: S. Ladstätter – V. Scheibelreiter (dir.), *Städtisches Wohnen im östlichen Mittelmeerraum*, 4. Jh. v. Chr. – 1. Jh. n. Chr. (Wien 2010) 583–594.

²⁶ St276 (pièce **e**) et St277 (pièce **f**): sols en petits galets (jusqu'à 2,5 cm) naturellement arrondis, multicolores (blancs et noirs bleutés), polis en surface et noyés dans un mortier fin lui-même déposé sur un radier de petites pierres (de 6 à 10 cm; ép. totale des sols 8–11 cm, alt. sup. 5,51–5,53 m [St277] et 5,52–5,57 m [St276]), de facture comparable au sol St221.

²⁷ Seules les fondations de M274 et M288 sont conservées; le négatif des assises de calcaire récupérées est marqué par les sols qui s'appuyaient contre ces mêmes murs. Les tranchées de récupération St280–283, St281, St284 et St289 correspondent aux assises des murs M274, M285, M12 et M288.

rie nord de la cour à péristyle **p** ne présentent pas de sol en mortier, mais des niveaux indurés qui attendaient sans doute la pose d'un sol identique à celui des autres parties de la galerie²⁸. Une couche de mortier grossier sur le sol de la grande pièce **a** semble correspondre à des niveaux de préparation de chaux pour restaurer des sols ou des enduits muraux²⁹. Une fosse circulaire profonde entame une partie du stylobate nord du péristyle pour implanter un puits³⁰. L'absence de parements en pierres sèches ou d'anneaux en terre cuite indique que la maison était encore en chantier lors de sa destruction.

L'ensemble de la partie nord de la maison ouest est scellé par une couche de destruction mesurant jusqu'à 60 cm d'épaisseur, composée essentiellement de niveaux cendreaux chargés de tuiles corinthiennes correspondant à un incendie de la charpente et de la toiture, ainsi que de couches plus fines de brique crue brûlée provenant de l'effondrement des murs. L'abondant mobilier céramique mis au jour dans ces couches peut être daté de la fin du II^e aux premières années du I^{er} siècle av. J.-C.³¹.

²⁸ St201 (galerie nord et est du péristyle): sol induré très compact contenant du mortier blanc (alt. 5,27–5,33 dans la galerie nord et 5,35–5,44 m dans la galerie est). St275: cloison basse composée de deux assises de fragments de tuiles liées par du mortier (larg. 19 cm, long. cons. 60 cm, h. cons. 16 cm, alt. sup. 5,45 m, alt. de base 5,29 m).

²⁹ St222: couche de préparation de mortier grossier (ép. max. 7 cm). Sur les sols de la cour à péristyle **p** et de la pièce **d** étaient étendues par endroits des couches de galets et de sable qui n'appartiennent pas à la couche de destruction.

³⁰ St279: fosse d'implantation de puits (alt. sup. 5,44 m, alt. inf. fouillé 3,76 m, diam. 1,72–2,00 m). Faute de temps, son dégagement a été arrêté à 1,68 m de profondeur. Son remplissage a livré une importante série de blocs d'architecture appartenant à l'élévation de la cour à péristyle et du mobilier céramique fournissant un *terminus post quem* au milieu du II^e siècle av. J.-C. (FK792. 793. 797. 805. 809. 813).

³¹ Le *terminus post quem* peut être fixé aux environs de 100 av. J.-C. par la présence de onze tessons de terre sigillée orientale A (ESA). Cette couche de destruction comprend également quelques fragments de plats en *gray ware* éphésienne, des bols à reliefs ioniens, de nombreux bols à godrons, à décor de filet et de bouclier macédonien, de très nombreux *unguentaria* de la basse époque hellénistique dont une série de petits flacons peints, quelques fragments de *lagynoi* à fond blanc, des coupes carénées cniidiennes et palestiniennes, ainsi que des gobelets à paroi fine (notamment FK235. 237. 546. 548. 552. 578. 705). Notons par ailleurs la découverte dans des couches cendreaux de la

La maison ouest, une véritable habitation?

Le plan de la maison ouest s'est considérablement précisé suite à la dernière campagne de fouille. Une fonction domestique du bâtiment avait été proposée en 2012, mais elle doit aujourd'hui être remise en question au vu de certaines particularités. Le plan, caractérisé par une cour à péristyle accolée à une rue, ne trouve pour l'heure pas de parallèle à Erétrie. Tous les espaces explorés possèdent des sols en mortier et à galets (la pièce **b** n'a pas de sol conservé). Deux pièces (**a** et **f**) présentent des décorations au sol (bandes peintes en jaune et rouge au pied des murs et structure décorative circulaire). La pièce **c** peut être interprétée comme un *andron* à sept lits³² et la pièce **d** comme le vestibule d'un espace de même fonction. Quant à la grande salle **a**, ses dimensions imposantes (restituées à 74 m²) et la présence probable d'une table ou d'une vasque centrale l'apparente davantage à un grand hall de réception ou de réunion qu'à un simple espace domestique³³. On est donc amené à se demander si cet édifice ne serait pas le siège d'une association publique ou privée³⁴, voire un *hestiatorion*³⁵.

Guy Ackermann

rue ouest de céramiques postérieures à l'éventuelle destruction de Sylla en 86 av. J.-C. et datables du milieu du I^{er} siècle av. J.-C. (FK635–637).

³² Cf. AntK 56, 2013, 95.

³³ Ajoutons que la porte d'accès à la salle **a** (seuil St200) se fermait de l'extérieur du côté de la cour (cf. AntK 56, 2013, 95 note 25).

³⁴ Plusieurs associations sont connues à Erétrie, celle des *Aeinautai* (V. Pétrakos, Dédicace des *Aeinautai* d'Erétrie, BCH 87, 1963, 545s.; N. Kontoleon, Οἱ Ἀειναῦται τῆς Ἐρετρίας, AEphem 1963, 1s.), celle des *Amphiastes* par une inscription du milieu du II^e siècle av. J.-C. découverte à l'est de la Maison aux mosaïques (P. Ducrey – I. R. Metzger – K. Reber [éds.], Le Quartier de la Maison aux mosaïques. Eretria VIII [Lausanne 1993] 146–147), ou encore celle des *Ogdoístai*, des *Boukoloi*, des *Mélanophoroi* et des *Hypostoloi* (D. Knoepfler, Poséidon à Mendè. Un culte érétrien?, in: P. Adam-Veleni [éd.], Μύθος. Μνήμη Ιουλίας Βοχοτοπούλου [Thessalonique 2000] 345–348).

³⁵ Une telle interprétation a également été proposée pour la partie orientale de la maison IV du Quartier de l'Ouest (K. Reber, Die klassischen und hellenistischen Wohnhäuser im Westquartier. Eretria X [Lausanne 1998] 67–72. 91–92).

Thermes romains (seconde moitié du II^e – milieu du III^e siècle apr. J.-C.)

Le vestibule d'entrée

Nous appelions dans notre précédent rapport à rester circonspect sur la restitution de l'accès principal des thermes par la cour à péristyle (P), dont la façade orientale, très dégradée, n'a conservé aucun vestige de porte. A juste titre, puisque la découverte d'un local ouvert sur l'extérieur au sud de l'*apodyterium* infirme désormais cette hypothèse. Cet espace, partiellement fouillé, constituait ainsi le vestibule des thermes (V); on y accédait depuis le sud-est en passant par une sorte de porche (fig. 5. 6)³⁶. La porte d'entrée, repérée en limite de sondage, n'a pas conservé son seuil et semble avoir été scellée, ou peut-être seulement réduite, dans une dernière phase (nous y reviendrons plus bas)³⁷. La pièce, dont les étroites parois et le sol sont entièrement constitués de dalles de terre cuite, donnait accès à la fois à l'*apodyterium* (A) et au *tepidarium* (T)³⁸. Ce dispositif, assez courant dans les établissements thermaux, permettait au personnel de service d'accéder directement aux espaces

³⁶ L'espace délimité par les murs M309, M56 et M105 n'a été que partiellement fouillé; il est muni d'un sol en terre battue induré (alt. 5,49 m), scellé par une couche de démolition de tuiles.

³⁷ L'ouverture St259 (long. cons. 0,70 cm, alt. 5,63 m) présente un niveau de mortier et fragments de terre cuite approximativement nivelés, sur lequel devait être posé un seuil en pierre aujourd'hui disparu. Elle est bouchée par un blocage de remplois grossièrement liés au mortier (St254, larg. 0,40 cm, alt. 5,86 m).

³⁸ Les murs M309-310 (larg. 60 cm, alt. sup. 5,83 m) et le mur mitoyen de l'*apodyterium* M51 (larg. 65 cm, alt. sup. 5,93 m) sont constitués de parements en assises de dalles de terre cuite rectangulaires de différents modules liées au mortier (larg. 20 cm, long. 40-47 cm, ép. 4-5 cm), contenant un blocage de petites pierres et mortier.

Le sol St252 (alt. sup. 5,68 m, alt. inf. 5,60 m) est composé de *tegulae mammatae* écrêtées (48 × 48 cm, ép. 2-3 cm), disposées en damier ou en quinconce sur un mince lit de pose en mortier (ép. 2 cm). Neuf *mammatae* occupaient ainsi toute la largeur du vestibule (larg. 4,40 m). Le sol accuse un pendage vers le centre (?) du local, où est visible une réfexion (alt. 5,56 m).

Les seuils St71 et St255 (alt. 5,66-5,68 m) sont constitués de deux dalles de terre cuite, *tegulae mammatae* pour le premier (larg. 100 cm) et dalles de placage mural pour le second (larg. 90 cm).

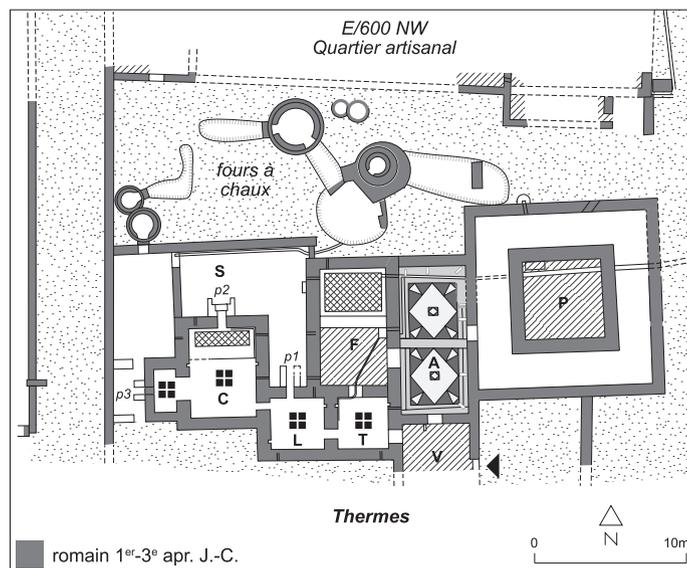


Fig. 5 Plan schématique du quartier des thermes

balnéaires sans passer par le vestiaire. Une banquette, dont ne subsiste qu'un support de marbre en forme de pied de griffon, flanquait l'entrée de l'*apodyterium* sur la gauche (pl. 15, 1; fig. 7)³⁹. La fouille minutieuse du local a en outre permis de retrouver quantité d'objets coincés entre les interstices des dalles de sol ainsi qu'à l'emplacement de la banquette: monnaies, aiguilles en os et en bronze, spatule en bronze, perles en verre, constituent le petit mobilier caractéristique lié à l'usage des bains et qu'il n'est pas étonnant de retrouver à cet endroit de passage.

L'identification du vestibule des thermes incite à réévaluer la fonction de la cour à péristyle, dont les dimensions réduites n'invitent pas à reconnaître une palestre pour des exercices gymniques, mais bien plutôt un lieu d'agrément clos organisé autour de la cour centrale. Outre un riche petit mobilier, cet espace a également révélé plusieurs aménagements dont la fonction n'a pas encore été élucidée⁴⁰.

Les salles intermédiaires

Le dégagement du mur de fermeture au sud du *tepidarium* (T) et du *laconicum* (L) a permis d'appréhender les

³⁹ Support de banc en marbre M1443 (larg. 14 cm, long. 40 cm, h. 37 cm), d'un type différent de ceux découverts dans l'*apodyterium* (assise horizontale non moulurée); le bloc d'assise devait être encastré à gauche dans la paroi, à moins qu'un second support en marbre n'ait été récupéré.

⁴⁰ AntK 55, 2012, 143-145. Nos remerciements à Alissa M. Whitmore (Université de l'Iowa) pour les fructueux échanges sur le petit mobilier en contexte thermal.

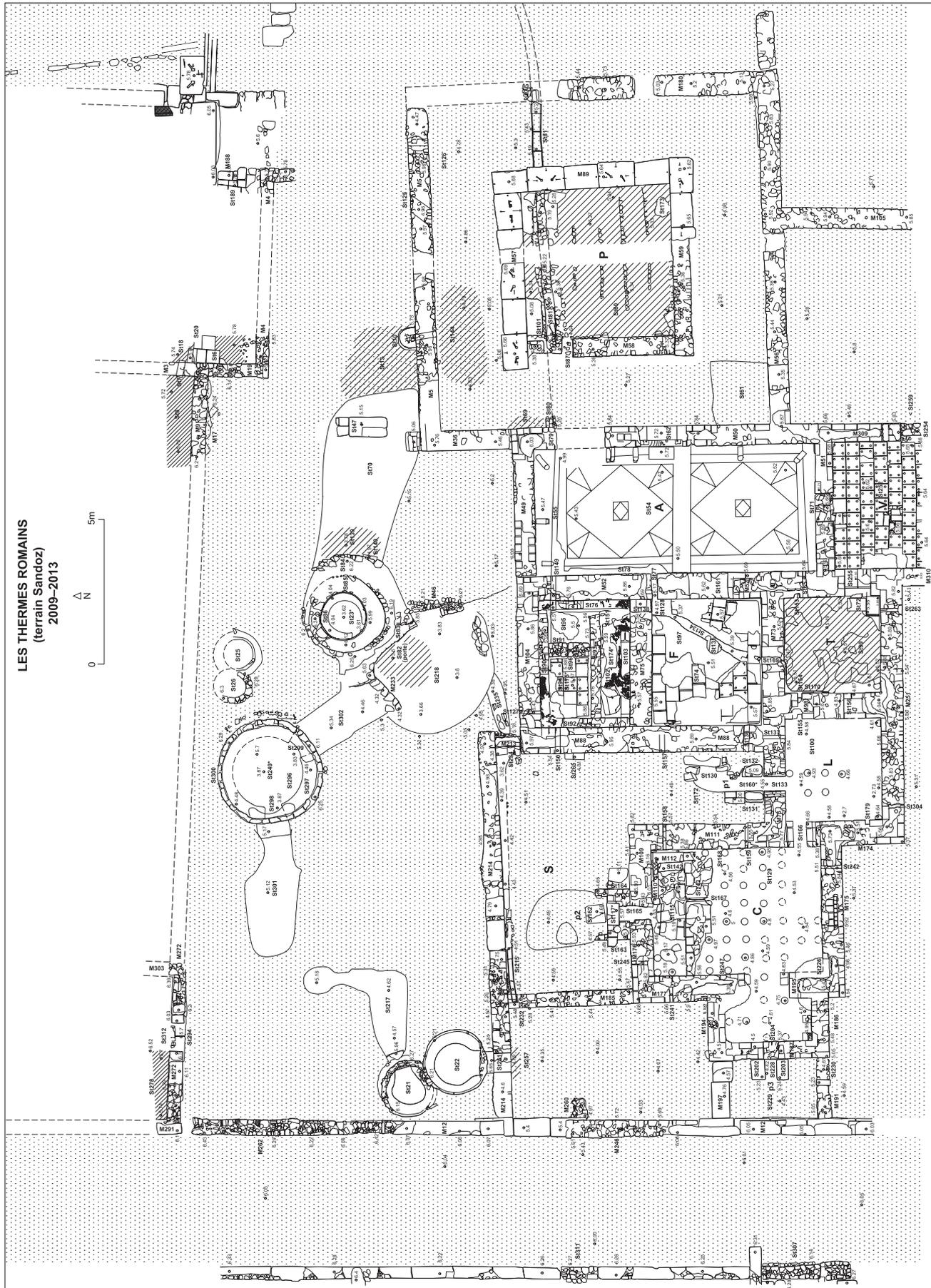


Fig. 6 Thermes, plan pierre-à-pierre (milieu 2^e – seconde moitié du 3^e siècle apr. J.-C.)

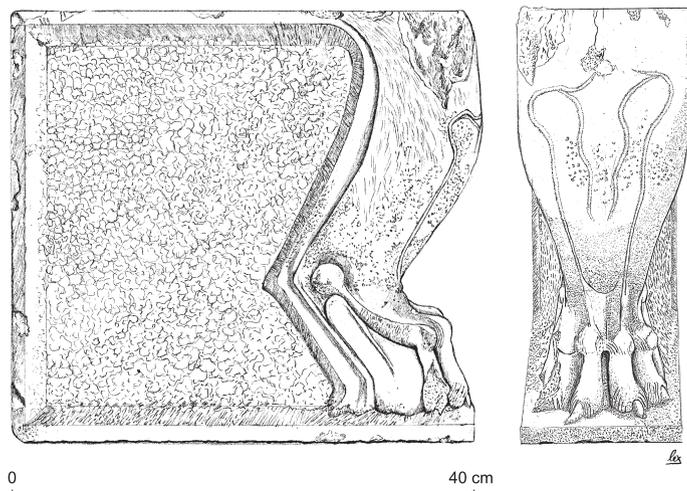


Fig. 7 Thermes, vestibule, support de banc en marbre

dimensions de ces pièces⁴¹, à défaut de pouvoir en préciser la fonction exacte, qui a pu évoluer au cours du temps. Si la salle tempérée T a bien fonctionné comme *tepidarium* dans un premier état, comme l'atteste la couche de cendre retrouvée sur le sol de l'hypocauste, ce dernier a par la suite été démantelé, les pilettes et les dalles de *suspensura* récupérées, puis l'espace remblayé de terre et de tout-venant. Une épaisse dalle de mortier grossier a enfin été coulée sur ce niveau pour installer un sol de dalles de terre cuite⁴².

L'espace contigu, interprété comme le *laconicum*, a été considérablement perturbé par une profonde fosse moderne, ce qui a permis de relever les imposantes fondations des murs, creusées en tranchée étroite à près de 2 m sous le niveau de la *suspensura*⁴³.

L'ensemble des thermes mis au jour durant cinq campagnes depuis 2009 a fait l'objet d'une couverture photographique par drone, tandis que le matériel associé, céra-

⁴¹ M151 (alt. sup. 5,89 m, larg. 80 cm) présente deux trous de boulin (St263 et St304, alt. 5,60 m); la façade externe est munie d'un épais enduit de mortier, à l'instar des murs de façade nord M49 et M104. Le *tepidarium* mesure 3,34 × 3,34 m (11 m²); le *laconicum*, 3,54 × 3,34 m (11,70 m²).

⁴² Le dallage en terre cuite (St90, alt. sup. 5,58 m), composé de grandes tuiles et plaques murales (larg. 45 cm, long. 61–67 cm, ép. 3,5–4 cm) noyées dans une fine recharge de mortier, n'est conservé que dans l'angle sud-est de la pièce. Il est possible qu'il s'agisse d'une réfection, car l'épaisse dalle de mortier (St72, alt. sup. 5,50 m, ép. 21–30 cm) sur laquelle est fondé le dallage présente une surface lisse, qui a pu fonctionner comme niveau de sol intermédiaire. Le dallage a dû être installé au moment de l'aménagement de la canalisation d'évacuation des eaux usées venant des salles chaudes (St170), comme cela a été le cas dans le *frigidarium*.

⁴³ Les fondations de M174 et M251 sont composées d'assises de blocs de calcaires grossièrement équarris (env. 20 × 30 cm) liés au mortier (larg. 90 cm, alt. inf. 2,73 m, alt. sup. 4,54 m).

mique et petit mobilier, a été intégralement passé en revue et documenté.

Le quartier artisanal

Les fours à chaux (II^e siècle apr. J.-C.)

La zone au nord des thermes a été occupée durant le II^e siècle apr. J.-C. par plusieurs structures circulaires de combustion⁴⁴, interprétées pour les plus grandes comme des fours à chaux. Une nouvelle structure, plus monumentale encore que les précédentes, puisqu'elle dépasse 3 m de diamètre interne pour une élévation conservée de 2,50 m, est apparue cette année (*fig. 8*)⁴⁵. Elle présente les mêmes caractéristiques architecturales que le four à chaux St23, dont elle recoupe d'ailleurs la fosse de travail: banquette intérieure, double alandiers bâtis en gros blocs de conglomérat, parois en fragments de terre cuite liés à l'argile et vitrifiés sous l'effet de l'intense chaleur atteinte dans la chambre de cuisson.

Plus au sud, on a achevé la fouille d'un plus petit four à chaux, dont l'alandier a été aménagé dans le mur de fermeture de l'aire de service des thermes⁴⁶. L'installation a donc fonctionné en même temps que l'établissement balnéaire et on peut se demander si les produits sortis du four n'avaient pas une quelconque utilité en relation avec le fonctionnement des bains (épuration des eaux, détergent textile, cosmétique?).

L'établissement artisanal au nord des thermes

Il n'est pas rare qu'autour d'établissements thermaux se développe une intense activité artisanale, attirée par la présence d'eau et de combustibles en quantité. A Erétrie,

⁴⁴ AntK 56, 2013, 99–100.

⁴⁵ St249 (diam. 3,65 m, h. 2,52 m, alt. sup. 6,39 m). Seule la moitié de la chambre de cuisson et les couches supérieures des fosses de travail ont pu être fouillées en 2013. Relevons encore que des prospections géophysiques conduites en 2012 ont révélé l'existence d'une troisième structure circulaire monumentale plus au nord.

⁴⁶ St22 (diam. 2,10 m, h. 1 m, alt. sup. 5,97 m).

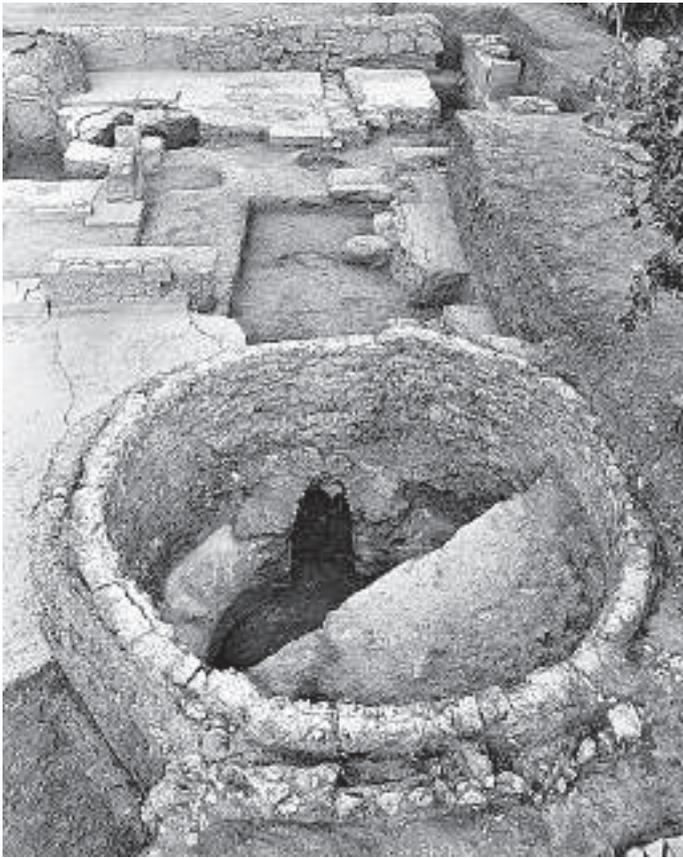


Fig. 8 Thermes, four à chaux St249 (2^e s. apr. J.-C.)

si l'on en croit la chronologie des ateliers dégagés en E/600NW et datés du I^{er} siècle apr. J.-C., c'est apparemment le contraire qui s'est passé. On ne peut être que frappé par l'importance de ce quartier quasi-industriel d'Érétrie, étendu sur plus de 1000 m² et présentant des activités liées au feu au sud (four à chaux ?) et à l'eau au nord (teinturerie?). Ces activités très distinctes semblent pourtant ne pas avoir été sans lien, dans la mesure où l'établissement artisanal au nord des thermes possédait au moins un accès aménagé directement sur la zone des fours à chaux⁴⁷.

La petite agglomération qu'est devenue Érétrie à l'époque romaine s'avère donc très industrielle. Les sources littéraires s'en font l'écho, le nom de la cité n'y apparaissant plus guère, hormis en relation avec

⁴⁷ La porte St294 est aménagée dans le mur M272 (prolongement de M9 à l'est), élevé en blocs de remploi et fragments de terre cuite liés au mortier, dont les parois interne et externe sont recouvertes d'un épais enduit (alt. sup. 6,39 m). Deux larges blocs de calcaire forment le seuil (larg. 1,00 m, alt. 5,70 m) sur lequel reposent deux blocs de chambranle soigneusement équarris et stuqués. Cette porte donne accès à une pièce très partiellement dégagée, limitée par les murs M272, M291 et M303, dont le sol est aménagé avec des éclats de marbre noyés dans

l'«*Ερετριάδα γῆ*», la terre érétrienne aux multiples vertus, qui s'exportait dans tout l'Empire romain⁴⁸: celle de couleur cendrée était utilisée comme pharmaceutique tandis qu'une autre sorte, extrêmement blanche, était un pigment recherché. Les futures investigations dans la zone encore non-explorée du terrain Sandoz diront peut-être si ce quartier artisanal des pieds de l'acropole avait partie liée avec cette fameuse terre d'Érétrie et, de manière plus générale, avec la production de pigments.

Abandon

On mentionnera encore un fait intrigant déjà précédemment évoqué: l'entrée des thermes, celles de l'habitation de l'îlot ouest et de l'établissement artisanal au nord ont apparemment été obturées dans une dernière phase⁴⁹. On ignore cependant si ces obturations sont contemporaines et si elles découlent des mêmes causes. On peut supposer que l'entrée de certains bâtiments désaffectés fût murée pour éviter la présence de «squatteurs». Mais il n'est pas impossible que l'accès à ces mêmes bâtiments fût condamné à la hâte durant cette période troublée qui vit l'abandon des thermes peu après le milieu du III^e siècle apr. J.-C.

On sait qu'au IV^e siècle apr. J.-C., Érétrie continue d'être habitée, comme en témoignent de nombreuses tombes et quelques rares structures domestiques et artisanales, mais le centre politique et économique s'est sans doute alors déjà déplacé plus à l'est à *Porthmos*/Aliveri, d'où provient un fragment de l'édit de Dioclétien et qui

du mortier (St278, alt. sup. 5,74 m), tout à fait semblable à celui mis au jour plus à l'ouest en 2010 (St8, alt. sup. 5,74 m; cf. AntK 54, 2011, 138 note 35). On y relève également la présence de résidus rouges incrustés dans le sol. La porte St294 a été hâtivement obturée dans une dernière phase avec des blocs de remploi, notamment un fût de colonne et un fragment de statue (St312).

⁴⁸ Hippocrate, *Περὶ νοσῶν* 3, 16 (154); Dioscoride, *De materia medica* 5, 152–157; Pline l'Ancien, *Histoire naturelle* 35, 38. 192–194. Sur l'exploitation de certains minéraux en Egée, cf. E. Photos-Jones – A. J. Hall, *Lemnian Earth and the Earths of the Aegean* (Glasgow 2011).

⁴⁹ Il s'agit de St259 (thermes), scellé ou réduit par St254; St307 et St311 (îlot ouest); St294 (établissement artisanal), obturé par St312.

deviendra dès le VI^e siècle apr. J.-C. le siège d'un évêché. Les vestiges d'époque paléochrétienne y sont nombreux, parmi lesquels des thermes édifiés dans le courant du IV^e siècle apr. J.-C.⁵⁰, dont le plan et les dimensions ne sont d'ailleurs pas sans rappeler ceux des thermes d'Erétrie. Leur construction a fait usage de quantité de matériaux récupérés sur des édifices plus anciens alentours et il serait à cet égard intéressant d'analyser certaines terres cuites architecturales (pilettes, dalles de *suspensura*, briques *sesquipedales*, etc.), dont le module est identique d'un site à l'autre. Serait-il possible que ces matériaux récupérés en nombre dans les thermes érétriens aient été transportés à Aliveri?

Des banquettes de marbre arrachées au gymnase hellénistique pour orner les thermes romains d'Erétrie aux terres cuites architecturales de ce même édifice peut-être récupérées pour construire les thermes d'Aliveri, se tisse comme une filiation entre ces divers monuments qui condense l'histoire des espaces balnéaires sur près d'un millénaire et nous renseigne sur les usages grec, romain et chrétien du bain.

Perspectives

Après cinq campagnes (2009–2013), la fouille des thermes d'Erétrie touche à sa fin. Des compléments seront encore nécessaires en 2014 pour achever le dégagement des structures au nord des thermes. L'étude de conservation des vestiges et sa mise en œuvre débiteront en 2014 sous la direction du restaurateur de l'ESAG, Charis Giannouloupoulos, tandis que le projet de mise en valeur du monument et du quartier dans lequel il s'insère n'en est qu'à ses prémises.

L'étude des vestiges et du mobilier se poursuit en vue de la publication, qui réunira de nombreuses contributions: outre les auteurs de ce rapport, mentionnons Mathias Glaus (architecture), Benoît Dubosson (mosaïque), Marguerite Spoerri Butcher (monnaies), Marek Palaczyk (amphores), Solange Bernstein (lampes), Brigitte

Demierre Prikhod-kine (verre), Pauline Maillard (terres cuites) et Sofia Raszy (petit mobilier).

S'il est encore trop tôt pour tirer un bilan de cette «école de fouille» qui a vu durant cinq années se succéder plus d'une quarantaine d'étudiants des universités suisses, soulignons d'ores et déjà que cette dernière a sans conteste contribué à former la relève et à faire connaître les recherches de l'ESAG. L'organisation de la fouille et l'étude du mobilier confiées à une équipe de jeunes chercheurs, placés sous la supervision des cadres de l'ESAG, a fait ses preuves et pourra servir de modèle aux grands chantiers à venir, tant à Erétrie (gymnase) qu'à Amarynthos (sanctuaire d'Artémis).

Thierry Theurillat
Rocco Tettamanti
Marc Duret
Tamara Saggini
Simone Zurbriggen

⁵⁰ A. Chatzidimitriou, Αλιβέρι. Συμβολή στην αρχαιολογική έρευνα της περιοχής (Athènes 2000).

LISTE DES PLANCHES

- Pl. 15, 1 Erétrie, thermes, vestibule et *apodyterium* (seconde moitié 2^e – milieu 3^e siècle apr. J.-C.).
 Pl. 15, 2 Erétrie, maison ouest (3^e siècle av. J.-C.), structure circulaire au centre de la salle a (St226).
 Pl. 15, 3 Erétrie, gymnase, pièce mosaïquée Q (3^e siècle av. J.-C.).
 Pl. 15, 4 Amarynthos, Artémision, vue des vestiges du portique dégagés en 2013.

Photo ESAG.

LISTE DES FIGURES

- Fig. 1 Erétrie, fouille E/600 SW (terrain Sandoz): plan schématique des vestiges classiques-hellénistiques.
 Fig. 2 Erétrie, mur M48, époque classique.
 Fig. 3 Erétrie, plan pierre-à-pierre des vestiges pré-romains (ouest du terrain Sandoz).
 Fig. 4 Erétrie, maison ouest, cour à péristyle p, pièces a, d, e et f.
 Fig. 5 Erétrie, plan schématique du quartier des thermes.
 Fig. 6 Erétrie, plan pierre-à-pierre des thermes (seconde moitié du 2^e – milieu 3^e siècle apr. J.-C.).
 Fig. 7 Erétrie, thermes, support de banc en marbre découvert dans le vestibule (dessin A. Niarchos).
 Fig. 8 Erétrie, thermes, four à chaux St249 (2^e s. apr. J.-C.).
 Fig. 9 Amarynthos, situation des sondages 2006–2013: 1. Patavalis, 2. Dimitriadis, 3. Kokalas, 4. Mani.
 Fig. 10 Amarynthos, Artémision, plan pierre-à-pierre des fouilles dans les terrains Mani (2007 et 2013) et Dimitriadis (2012).
 Fig. 11 Amarynthos, Artémision, élévation du mur arrière M28.
 Fig. 12 Amarynthos, Artémision, coupe à travers la porte St27.
 Fig. 13 Amarynthos, Artémision, mur arrière de la stoa, vue depuis le nord.
 Fig. 14 Amarynthos, Artémision, fragment de base de statue (M1450).
 Fig. 15 Amarynthos, Artémision, coupe transversale restituée de la stoa.
 Fig. 16 Eretria, plan of the Gymnasium drawn in 1895 (R. B. Richardson, *The Gymnasium at Eretria*, AJA 11, 1896, 153 fig. 1).
 Fig. 17 Eretria, view of the Gymnasium during the American excavations (ASCSA Archaeological Photographic Collection, N50).
 Fig. 18 Eretria, view of the Gymnasium from the Acropolis after 2013 fieldwork.
 Fig. 19 Eretria, plan of the Gymnasium updated in 2014.

Dessins et photos ESAG (T. Theurillat), sauf mention contraire.



I



2



3



4

Fouilles d'Erétrie 2013

- 1 Erétrie, thermes, vestibule et *apodyterium* (seconde moitié du 2^e – milieu 3^e siècle apr. J.-C.)
- 2 Erétrie, maison ouest (3^e siècle av. J.-C.), structure circulaire au centre de la salle a (St226)
- 3 Erétrie, gymnase, pièce mosaïquée Q (3^e siècle av. J.-C.)
- 4 Amarynthos, Artémision, vue des vestiges du portique dégagés en 2013